THÉNIA

Action citoyenne pour les handicapés

Elle était modeste cette cérémonie. Ni flonflons ni discours officiel. Par contre, le sentiment de solidarité en faveur des handicapés de Thénia était sincère.

Jeudi, la salle de conférences de l'APC de Thénia a abrité une cérémonie organisée à l'intention des handicapés de la localité. C'est la toute nouvelle association Ettahadi (défi) que préside Rahil Mohamed qui, avec l'aide de l'APC, a distribué des fauteuils roulants aux handicapés moteurs.

Le P/APC Halouane Saïd et son adjoint Saboundji Rabah chargé de la commission sociale étaient présents. Les bénéficiaires étaient au nombre de 11 entre enfants et adultes. D'autres accessoires ont été également distribués à d'autres personnes. Cette association pour l'aide aux handicapés de la daïra de Thénia (Thénia, Aït Amrane, Souk-El-Had et Ammal) est nouvellement créée. «Je suis le seul handicapé. Les autres membres du bureau ne sont que des bénévoles qui veulent aider», dira avec satisfaction Mohamed.

A noter que les membres sont majoritairement des jeunes. L'association Ettahadi a seulement trois mois d'existence et voilà qu'elle a à son actif des réalisations.

Le 23 mars passé, elle a organisé une journée d'étude pour convier des organismes, particulièrement la Cnas, la DAS, l'APC et l'ONAAHPH.

Elle les a sollicités en vue de faciliter la prise en charge des problèmes des handicapés de la daïra de Thénia. Des engagements ont été pris par ces organismes. D'ailleurs, cette distribution de fauteuils fait suite à cette journée. C'est en effet l'ONAAPH qui a remis les fauteuils roulants et les autres accessoires. Par ailleurs, par le biais des services sociaux de l'APC de Thénia, l'association a réalisé le recensement des handicapés de la municipalité du chef-lieu de la daïra en attendant que les trois autres communes se manifestent.

C'est une première dans cette région. Il ressort, malheureusement, d'après ces statiques que l'agglomération de l'ex-Menerville compte 292 handicapés dont 77 souffrant de handicap moteur. Ces chiffres indiquent une réalité amère pour une commune qui compte moins de 30 000 habitants. Il semblerait que la décennie noire ait laissé d'immense dégâts psychiques au sein de la population. Pour l'avenir, l'association souhaite créer une section sport. L'inscription de 18 jeunes handicapés de Thénia au centre spécialisé de Corso ainsi que la prise en charge du grand nombre d'enfants handicapés de la région par le nouveau centre de Tidjelabine font également partie de ses préoccupations. La bonne volonté du président Rahil et de ses compagnons ne suffira pas. Ce dernier reconnaît que l'APC de Thénia est d'un grand secours. D'ailleurs, MM. Halouane et Saboundji ont promis l'affectation d'un local pour cette association.

Il faudrait que les autres institutions, notamment les APC d'Aït-Amrane, Ammal et Souk-El-Had se manifestent pour contribuer à l'essor de cette association, et ce, pour le bien des handicapés de leurs communes respectives.

Abachi L.

VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE À MILA

La filière lait en pleine expansion

Le docteur Rachid Benaïssa était en visite, dimanche dernier, dans la wilaya de Mila où il a eu à s'enquérir de la situation de son secteur dans cette wilaya à forte vocation agricole.

La délégation ministérielle a entamé son périple par la ferme-pilote Mecheri Salah à Oued Athmania (Djebel Agheb), pour constater de visu la bonne prise en charge d'une exploitation agricole exemplaire, sur tout point de vue. D'amples explications ont été présentées au ministre qui a visité une parcelle de 28 ha réservée à la production de semence de blé, une autre de 90 ha utilisée dans le cadre de la résorption de la jachère pour la production de la semence de lentilles ainsi que 10 autres ha de vesce. A signaler que la ferme dispose de plus de 70 têtes de vaches laitières et des centaines d'ovins. Toujours à Oued Athmania, le ministre a procédé à l'inauguration d'une nouvelle unité de la laiterie Grouz, un investissement privé d'un pionnier dans la filière, en l'occurrence Abdenasser Benhacine, dont l'objectif à moyen terme, selon ses engagements devant le ministre, est de se passer totalement de l'utilisation de la poudre de lait, pourvu que les pouvoirs publics l'appuient dans l'opération collecte, qui reste très en deçà des capacités réelles de la région. Avec une capacité de transformation de l'ordre de 100 000 l/j, la laiterie Grouz produit actuellement 30 000 l/j ; sachant que la production au niveau de la wilaya était de l'ordre de 72 millions de litres en 2008 et près de 19 millions au premier trimestre de l'année en cours, pour respectivement une collecte de l'ordre de 9 millions et 2,1 millions. Ensuite, ce fut au tour du complexe céréalier de la CCLS, sis à Oued Endja, de l'exposition des produits agricoles et forestiers du terroir, ainsi que quelques projets PPDRI, d'être visités par la délégation ministérielle à Beni Guecha. Dans la séance de travail qui l'a regroupé avec les cadres de la wilaya et les professionnels du secteur, le docteur Benaïssa a préféré écouter les doléances et les préoccupations émanant du terrain, et ce, pour un débat franc et réaliste. Pour le ministre de l'Agriculture, la nouvelle stratégie consiste en la mise en place et la redynamisation d'un système coopératif performant, pour une prise en charge efficace des différentes filières de production. Quant à la nouvelle approche esquissée, concernant les exploitations agricoles sur les terres privées de l'Etat, elle consiste, déclare t-il, en la création de sociétés civiles d'exploitation agricole, avec pour finalité de sécuriser l'agriculteur (exploitant), mettre en place un interlocuteur responsable, rajeunir la main-d'œuvre et enfin libérer les initiatives.

A.M'haimoud

ADRAR

Les marchands ambulants de thé !...

Si auparavant les locaux réservés à l'usage du téléphone ou «taxiphones», comme on préfère les appeler chez nous, pullulaient et chacun y trouvait son compte, aujourd'hui, avec l'arrivée sur le marché d'appareils mobiles et de facilités de paiement, ces locaux sont boudés.

A Adrar, ce qui frappe le visiteur, ce sont ces multiples buvettes ambulantes qui poussent tels des champignons. Avec des moyens de fortune, un brasero (*majmer*), une théière, quelques morceaux de carton d'emballage et le tour est joué. Certains n'hésitent pas à proposer des œufs bouillis assaisonnés de cumin et de sel que des mains habiles et expertes s'empressent d'expédier au fond du gosier. Ces vendeurs ambulants n'ont pas d'autre occupation et ceci représente leur unique source de revenus. Une aubaine pour certains qui sont pères de famille. Et quand on a des bouches à nourrir et point de travail, ce «petit métier» occasionnel rend d'énormes services et «dépanne». Certains mieux équipés possèdent leur propre carriole fixée soit sur des roulements soit sur des pneumatiques, le plus souvent de vieux pneus ayant servi. L'essentiel c'est de faire bouger et ne pas avoir à traîner le matériel.

Couvertures, sucre, verres, un tas d'objets hétéroclites que le vendeur étalera à même le sol.

Le travail commence tôt le matin. Les arrêts de bus, de taxis sont les plus prisés et chacun a une place réservée, acquise depuis longtemps déjà et personne n'osera le détrôner. D'autres par contre recherchent les petits coins ombragés pour installer leurs ustensiles. Il faut quand reconnaître à ces vendeurs la qualité de la préparation du thé, un thé mousseux qui vous rape le palais, agrémenté de quelques cacahuètes. Le soir, la grande place d'Adrar est quasi monopolisée par ces petits revendeurs qui vous attirent et vous allèchent par tout un rituel. Des couvertures, des tapis en osier sont étalés à même le sol et font le bonheur des dégustateurs toujours nombreux à rechercher ce coin et cet endroit. Ces préparateurs de thé disposent de tout un arsenal et leur dextérité n'a point d'égale. Pugnaces et immarcescibles, ils sont là été comme hiver à la merci de la pluie, du vent et du dard du soleil sans broncher, adoptant une attitude éclectique qui font deux des personnes impétueuses.

Si vous êtes de passage à Adrar, n'oubliez surtout pas de faire un détour par ces petits points de vente. Le thé que vous y siroterez n'a pas d'égal.

El-Hachemi S.

SOUK-AHRAS

Les prix du ciment flambent

La tension sur les matériaux de construction est palpable dans la wilaya de Souk-Ahras où plus de 600 projets tous types confondus sont en cours de réalisation. Nous sommes à la fin du premier semestre de cette année et on est à l'affût de la moindre information concernant une éventuelle chute du prix du ciment. L'annonce faite l'année précédente en grande pompe par les autorités publiques sur la régulation des prix du ciment trop élevés a tout l'air d'être un véritable plaisanterie. En effet, l'attente se fait longue et les promoteurs, perdant espoir, ont dû se plier à la loi des spéculateurs pour ne pas laisser leurs chantiers tourner au ralenti ou carrément arrêtés. Ils sont contraints d'acquérir le sac de ciment de 50 kg à 700 DA et le mètre cube de sable de mer à 1 800 DA.

Il faut le dire, c'est l'anarchie totale et une véritable spéculation s'est installée. Le prix du ciment a augmenté d'une manière vertigineuse (140 %). Tous les jours, des dizaines d'entrepreneurs font le pied de grue devant le portail de la cimenterie de Hdjar-Essoud pour un bon de chargement d'une quantité insignifiante, au moment où au marché noir, le ciment est abondamment disponible à 700 DA le sac. Véritablement, la hausse que connaissent actuellement les matériaux de construction, et plus particulièrement le ciment, qui dure depuis déjà huit mois, est justifiée, selon les revendeurs, par plusieurs facteurs, notamment la perturbation dans l'approvisionnement du marché et la spéculation, ce qui provoque inévitablement des retards sur les délais d'exécution de nombreux projets de logements sociaux participatifs. Le moins qu'on puisse dire, c'est à l'Etat de jouer le rôle qui lui échoit pour parer au plus urgent : faire baisser les prix et couper l'herbe sous les pieds des spéculateurs.

Barour Yacine

SIDI-BEL-ABBÈS

Lutte contre l'atteinte à l'environnement et à la santé publique

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de Sidi-Bel-Abbès, qui mène sans relâche la lutte contre toute atteinte à l'environnement et à la santé du consommateur, a rendu public le bilan de ses activités du mois d'avril 2009. L'infraction principale est le récurrent problème de gestion des ordures ménagères et autres déchets qui ont été à l'origine de la naissance de petites décharges sauvages un peu partout à travers le territoire de la wilaya. Sur ce volet, la police a eu à traiter 16 affaires relatives à l'infraction du règlement des ordures ménagères, avec le manque de contrôle et leur suppression.

Trois autres affaires avaient trait à la violation de la loi sur la protection de la santé, avec l'absence de propreté dans les lieux de travail, l'exposition des matières périssables et le manque d'hygiène flagrant. Devant la situation qui menace encore plus avec l'arrivée de la saison estivale, la police mène actuellement des campagnes de sensibilisation à l'adresse des habitants et des commerçants sur les éventuels dangers des produits consommables dont la présentation, l'exposition et le conditionnement ne répondent pas aux normes de sécurité alimentaire. Par ailleurs, la police, conjointement avec les commissions communales et de daïra, a effectué 17 opérations intempestives de contrôle, saisi 700 kg de viande rouge et blanche impropres à la consommation, dressé 21 procès-verbaux, et relevé 28 infractions à la santé et 13 relatives au code de l'incinération des ordures ménagères.

A. M.

BOUIRA

Journée de protestation au centre universitaire

Les enseignants affiliés à la section UGTA du centre universitaire colonel Akli-Mohand-Oulhadj ont observé, hier, une journée de protestation pour dénoncer les agissements de la direction du centre. Dans un document remis à notre bureau, les protestataires, 87 sur les 117 enseignants que compte le centre universitaire, reprochent à leur direction la manière avec laquelle a été entreprise la distribution des logements de fonction, l'opacité qui entoure l'octroi des bourses à l'étranger, le volume horaire, etc.

Concernant les logements de fonction, selon un membre du syndicat qui s'est déplacé à notre bureau, la direction n'a pas laissé un temps suffisant ni s'est donnée la peine d'étudier les recours introduits qui n'ont pas été acceptés par le secrétariat général. De ce fait, les protestataires demandent simplement l'annulation de cette opération et l'association du syndicat à la distribution de ces 35 logements.

Y. Y.